



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration liminaire FSU

CHSCT A du vendredi 15 mai 2020

La déclaration sera courte car les représentants FSU vous ont exposé dans une longue déclaration de nombreux questionnements et relayé des dysfonctionnements le mardi 12 mai à l'occasion du CTA ; leur déclaration reste totalement d'actualité.

La réouverture des écoles, collèges, CIO et services qui a débuté cette semaine a fait et continue de faire l'objet d'un travail considérable de la part des équipes sur le terrain. La mise en œuvre du cadre sanitaire, la réorganisation du travail dans toutes ses composantes se déroulent à marche forcée, dans des délais difficilement tenables, avec des moyens humains et matériels souvent insuffisants, avec des lectures pour le moins diverses selon les chefs de service et en oubliant parfois la bienveillance nécessaire à l'encadrement de personnels parfois vulnérables, parfois anxieux, parfois dans le doute.

Les représentants des personnels que nous sommes ont bien que la pandémie n'est pas encore totalement connue et que la situation sanitaire est évolutive. Cependant, les errements de notre administration centrale, qui s'expliquent essentiellement par la précipitation avec laquelle le président de la République a décrété sans concertation la réouverture des écoles et établissement du second degré, menacent la cohérence de l'action des équipes au local ; équipes qui depuis des semaines courent après les informations, font défont refont le protocole de réouverture de leur école ou établissement.

Dans le 1er degré, nous vous avons solennellement alertés, lors du dernier CHSCT, sur l'état épuisement dans lequel se trouvaient les directrices et directeurs d'école : leur charge de travail n'a pas été allégée depuis-et beaucoup ne sont pas informés de la possibilité d'obtenir une décharge de leur temps d'enseignement, durant 2 à 3 semaines pour leur permettre d'être complètement mobilisés sur le fonctionnement de l'école et la relation aux familles comme l'indique la circulaire. Les équipes sont en tension et ne mesurent pas toujours les exigences strictes du protocole parce qu'elles ont le souci de faire au mieux et de répondre aux demandes de leur hiérarchie. Les équipes sont inquiètes également quand elles ne savent pas comment agir dans telle ou telle situation ou parce qu'elles s'interrogent sur les réapprovisionnements en masques. A propos des masques, nous constatons qu'ils arrivent souvent dans les établissements sans notice alors qu'il y a un nombre maximum de lavage. Rappelons que l'employeur a la charge pleine et entière des EPI. Les masques fournis actuellement n'en ont pas la qualité requise et se pose très sérieusement la question de l'entretien par l'employeur. Enfin Le besoin en formation sur les gestes barrière et l'aspect psychologique et le besoin d'informations se font sentir.

Quant au second degré, le SNES vous a alerté très régulièrement sur les adaptations locales inadaptées voire les aménagements minimisant les exigences du protocole. Pour les personnels administratifs et les AED, et alors que la date de réouverture a été reculée d'au moins 3 semaines, le distanciel n'est majoritairement pas la norme. Un certain nombre de chefs d'établissement ont exigé un retour de tous les agents non enseignants alors même que les missions pouvaient s'exercer en distanciel et que le protocole sanitaire n'avait pas été mis en œuvre pour les protéger. Nous demandons par exemple le déploiement de clé OTP permettant aux agents en EPLE de travailler en distanciel.

La crise sanitaire n'est pas terminée mais nous voulons saluer le souci du rectorat de maintenir un dialogue social régulier et de qualité. Des consignes claires ont été envoyées aux établissements et toutes nos alertes ont été traitées et ont permis de restaurer un cadre de travail respectueux des obligations réglementaires en terme de santé et de sécurité au travail. Pour autant, ce dialogue social n'est pas équivalent dans le département du Nord. Le CHSCT départemental du Nord s'est réuni une fois entre mars et début mai. La prochaine date retenue est le 28 mai ce qui nous paraît bien trop éloigné pour avoir des remontées de terrain qui éclairent le pilotage départemental et participent ainsi à la gestion de la crise.

D'autre part, la communication du rectorat et des départements est principalement dirigée vers les échelons hiérarchiques intermédiaires. Or les informations et textes se multiplient et évoluent rapidement. La précipitation menace la cohérence globale et met en tension extrême l'ensemble des personnels : délais intenable, application insuffisante des mesures sanitaires....Il ne s'agit pas d'appliquer autant que possible le protocole sanitaire national en prenant plus de risques mais bien d'appliquer de manière stricte les mesures sanitaires et limiter au maximum les risques. C'est pourquoi la FSU réitère la demande de s'adresser directement aux agents pour les informer de leurs droits et les procédures d'alerte et de signalement. En effet, les syndicats de la FSU vous remontent les situations problématiques mais leur connaissance des situations n'est pas exhaustive et chaque agent doit pouvoir, en toute connaissance de ses droits et des outils de prévention à sa disposition, être acteur de la protection de sa santé et de sa sécurité au travail. Le RSST dématérialisé devrait également aider grandement à cette culture de la prévention des risques professionnels et à l'amélioration de la santé, de la sécurité au travail ainsi que l'amélioration des conditions de travail. Nous nous satisfaisons donc de la reprise des travaux engagés avant le confinement. Dans l'attente de la dématérialisation, nous demandons la présentation en CHSCT A d'un bilan exhaustif des remontées de DGI et des fermetures de classe ou d'école pour cas suspect ou avéré de covid.